



© TOURKOLIAN

## GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM, SANS ÉTIQUETTE)

### Nuisances aériennes de l'aéroport d'Orly : le pot de terre contre le pot de fer ?

Le 15 octobre dernier, de nombreux élus du Val-de-Marne, de l'Essonne et de Seine et Marne ont apporté leur soutien aux riverains et associations dans une manifestation à l'aérogare d'Orly organisée par l'association **DRAPO (Défense des Riverains de l'Aéroport de Paris-Orly)**, dont la Ville de Choisy-le-Roi est adhérente.

La contestation n'est pas nouvelle. L'aéroport d'Orly, situé dans une zone urbaine très dense, est l'aéroport le plus enclavé de France. Ce sont annuellement près de 250 000 mouvements (décollages et atterrissages), plus de 200 villes survolées par les avions à moins de 3 000 m d'altitude et environ 2 millions d'habitants qui subissent le bruit et/ou la pollution des nuisances aériennes.

Les associations ne demandent pas l'arrêt de l'activité aéroportuaire mais le respect des lois et des procédures. Entre autres, une meilleure application du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), car de l'avis de nombreux élus, les conditions d'application du dernier plan de prévention n'ont pas été satisfaisantes. **Des aménagements sont réclamés** : un seuil maximal de 200 000 mouvements annuels, un couvre-feu élargi de 22h30 à 7h (au lieu de 23h30 à 6h), l'application de procédures d'atterrissage plus respectueuses de l'environnement, un renouvellement plus rapide d'avions de nouvelle génération moins polluants, une meilleure prise en charge de travaux d'isolation...

Le rôle de l'État est mis en cause car insuffisamment impliqué dans la protection des riverains. Le fait que l'industrie aéronautique soit un secteur majeur de l'économie française ne facilite pas l'écoute des riverains et associations. De même, la manne financière que représente l'activité d'Aéroport de Paris (ADP) ne laisse ni l'État, ni certains protagonistes locaux indifférents.

Dans ces conditions, il est parfois difficile pour les riverains de peser d'autant que l'industrie aéronautique et ADP disposent de moyens de lobbying importants.

**À l'heure de la transition écologique, les comportements doivent changer : c'est au secteur aérien de s'adapter au cadre de vie des habitants et non l'inverse.** La manifestation du 15 octobre dernier a bien montré que de plus en plus d'élus s'impliquent dans la défense des riverains contre les nuisances aériennes. Il fut toutefois surprenant de constater que des politiques et responsables territoriaux pourtant si mobilisés pour lutter contre la privatisation d'ADP n'étaient pas présents pour apporter leur soutien. De même, la députée LFI de la 2<sup>e</sup> circonscription du Val-de-Marne (dont dépend l'aéroport d'Orly) n'a pas jugé utile de se déplacer alors qu'il s'agit d'un combat environnemental local majeur...

**POUR LE GROUPE UCA  
DANIÈLE GAULIER  
ADJOINTE AU MAIRE ET CONSEILLÈRE TERRITORIALE (MoDem)**

## GRUPE DES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S

### « L'Éveil des consciences » une arme redoutable !

Le combat contre toutes les formes de violence faites aux femmes ne peut pas être mis en avant uniquement le 25 novembre de chaque année ! Ce combat est long, dur car il est multifactoriel mais nous pouvons tous à notre manière y prendre part !

Les violences faites aux femmes sont souvent assimilées uniquement aux féminicides, aux violences conjugales ou intrafamiliales mais elles sont beaucoup plus étendues. C'est pour cela que nous décidons aujourd'hui de parler de violences sexistes et sexuelles qui englobent toutes les formes de violences faites aux femmes que ce soit dans la sphère privée ou sur le domaine public. Les chiffres en France sont édifiants et ne font qu'augmenter.

La sensibilisation ou l'éveil des consciences est une arme redoutable dans ce combat. Savoir reconnaître, identifier, mettre des mots sur des situations de violence sexistes et sexuelles que l'on a vécu soi-même ou à travers des connaissances est la base pour comprendre et pouvoir agir.

Nous n'avons pas forcément conscience des violences que nous subissons ou faisons subir d'où la nécessité d'être informé pour comprendre ce qui nous est arrivé ou les « bons » comportements à adopter.

Notre volonté est de multiplier les actions de sensibilisation sur toute l'année sur des publics différents (groupes scolaires, collèges, lycées, associations, commerçants), à travers des moyens divers (formations, ateliers, réunions, campagnes de préventions...) avec

l'ensemble des partenaires (CIDFF, Tremplin 94, EDS, les professionnels de santé, les associations...) qui se mobilisent au quotidien pour que tous puissent être informés et prendre conscience que nous tous, nous avons un rôle à jouer pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Une Maison dédiée aux femmes sur Choisy-le-Roi permettrait également d'avoir un lieu spécifique pour informer, accompagner, former, écouter, soigner, divertir, cultiver les femmes et ainsi être un endroit qui serait l'ancrage de la lutte contre les violences faites aux femmes et de leur émancipation. Un endroit où tous les partenaires seraient présents sur des vacances et où la globalité des problématiques pourrait être prise en charge.

Dans le monde entier nous voyons aujourd'hui que « l'Éveil des consciences » fait peur à ceux qui oppriment et libèrent ceux qui sont opprimés donc restons toujours force de proposition pour continuer à amplifier nos connaissances et ainsi garder notre liberté de penser et d'agir. Restons mobilisés pour continuer l'action commune contre les violences faites aux femmes.

**POUR LE GROUPE DES ÉLU-E-S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN-NE-S  
SABRINA FONTAINE  
ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE DE LA  
VILLE ET ÉGALITÉ FEMME-HOMME**

## UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE.

### Attention augmentation sur le prix de l'eau !

Le dernier conseil du Syndicat des Eaux d'Île-de-France qui fournit de l'eau à notre commune vient de décider d'augmenter les tarifs de l'eau potable. Alors que l'inflation galope, Tonino Panetta, vice-président du Syndicat des Eaux d'Île-de-France, a voté cette augmentation des factures de Choisyens sans dire mot. Ce sont 10 € en plus qui seront ponctionnés sur les factures d'eau d'un ménage.

#### Une régie publique pour Choisy-le-Roi

Candidat aux dernières élections municipales, Monsieur Panetta défendait un passage en régie publique de l'eau. Depuis qu'il est devenu maire, ce dernier a changé d'avis. Pourtant plusieurs villes voisines de la nôtre comme Vitry-sur-Seine ou encore Orly ont décidé de passer en régie publique. Le résultat ? Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, ces communes auront un prix de l'eau moins cher grâce au contrôle public.

Au contraire, Monsieur Panetta défend maintenant le SEDIF et Véolia. Qu'est-ce qui a pu motiver son changement de position en tant que vice-président du SEDIF ?

Partout en France, les régies publiques se développent (Paris, Lyon, Bordeaux). Il a été démontré que ces modèles permettent une eau 15 % moins chère. La raison est simple : le public, contrairement à Véolia, ne rémunère pas ses actionnaires. Empêcher les grandes multinationales de faire des profits sur le dos des habitants devrait être une priorité pour les élus locaux alors que l'on voit la catastrophe qu'a entraînée la privatisation du gaz et de l'électricité.

**Une nouvelle technique de filtration sur notre usine : le projet fou de Monsieur Panetta qui va faire exploser nos factures.** Comme si cette augmentation du prix ne suffisait pas, une explosion du prix de l'eau est prévue dans les années à venir du fait du projet fou porté à Choisy-le-Roi par Monsieur Panetta.

Il s'agit d'une nouvelle technique de filtration inspirée des techniques de désalinisation de l'eau de mer. Celle-ci a vocation à supprimer les pollutions de l'eau. Un projet louable mais qui va coûter 800 millions d'euros d'investissement.

Or ce sont les factures des usagers qui vont payer : au moins 50 € sur la facture d'un foyer.

De plus, cette technique est extrêmement énergivore et multiplie les consommations électriques, dans une période où la sobriété devrait être la règle.

Faire en sorte que l'eau soit la plus pure possible est un défi du XXI<sup>e</sup> siècle mais d'autres possibilités existent : protéger la ressource en amont comme le font beaucoup d'opérateurs en Île-de-France en évitant une pollution à la source. Protéger la Seine ou bien encore aider les agriculteurs à passer en pratiques biologiques coûterait moins cher aux usagers et permettrait un cercle vertueux.

**POUR LE GROUPE UGCSEC  
FABIEN GUILLAUD-BATAILLE**